



LES ACCIDENTS CLIMATIQUES EN ARBORICULTURE

Durée du stage : 7 heures	Horaire : 8h30 – 12h00 / 13h30 – 17 h00
Date : 7 Novembre 2017	Lieu : Etablissement Magnan – 270 Route de Gap – 04200 SISTERON
Responsable de stage : Karine DEJEAN – Tél : 06 30 00 68 14 kd@raisonalpes.fr	
Formateurs : Marion CURTI, salariée de Raison'Alpes, Conseillère technique en arboriculture	
Libellé du public : Responsable d'exploitation, salarié agricole	
Coût de la formation : 125€ HT (TVA 20%) soit 150 € TTC par personne, pour les producteurs cotisants à VIVEA, possibilité de prise en charge directe	

PROGRAMME DE FORMATION

Objectif de la formation : acquérir et consolider les connaissances sur les accidents climatiques en arboriculture, anticiper leur impact grâce à des solutions innovantes et trouver des méthodes pour minimiser leurs dégâts directs et indirects		
Module 1	2h00	Les principaux accidents climatiques en arboriculture : le gel et la grêle - Définition - Le mécanisme de fonctionnement - Les dégâts
Module 2	2h30	Les symptômes des accidents climatiques dans les vergers Impact des accidents climatiques sur : - La culture - Les fruits - Le rendement Le développement de maladie : le mécanisme d'infection, les symptômes, les moyens de lutte curative et préventive
Module 3	2h30	Identification des différents moyens possibles pour pallier à un accident climatique ou à ses effets directs et indirect

Méthodes pédagogiques :

- formation en salle sur support power point,
- Etude de cas concrets,
- Echange entre participants
- quizz

Modalité d'évaluation des acquis de la formation :

- présence obligatoire du stagiaire durant la totalité de la formation
- remise d'une attestation de présence en fin de stage
- remise d'un livret récapitulatif de formation au certificat individuel « Les accidents climatiques en Arboricultures »

DK/RA V2 2017 – 07